52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14 snapatsi@snapatsi.fr



THE PRINTER PRINTERS IN THE PR



RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER POLICE DU MINISTRE

Suite aux violences qui ont lieu actuellement à Corbeil Essonnes (91), le ministre de l'intérieur est venu dans le commissariat de la ville ce mardi 21 octobre 2014. A l'issue de cette visite, le conseiller Police du ministre, monsieur François MAINSARD a reçu les organisations syndicales qui avaient toutes été conviées par monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Essonne.

Le SNAPATSI était la seule organisation syndicale présente pour représenter le personnel administratif. Monsieur le Directeur Départemental nous a remercié de notre présence et s'est d'ailleurs étonné de l'absence des autres organisations.

Pendant cet entretien, Jérôme DRUART, secrétaire zonal, a pu évoquer les points suivants :

- Le manque de reconnaissance du travail du personnel administratif.

En effet, trop souvent le personnel administrati<mark>f e</mark>st oublié dans l'attribution des primes comme par exemple en ce moment avec la PRE mais également en terme d'avancement.

- Le manque cruel de personnel administratif dans certains services.

Pour palier à ce manque, l'administration a décidé d'organiser le recrutement sans concours d'adjoints administratifs qui sont malheureusement parachutés dans des services sans aucune formation alors même qu'on leur demande d'être opérationnel immédiatement. Ce qui pose également problème aux agents déjà en poste à qui on demande de les former alors même qu'ils n'ont pas suffisamment de temps pour effectuer leur travail.

- Le manque de matériel, informatique, mobilier, mais aussi petit matériel

(stylos, etc). Trop souvent nous rencontrons des agents qui ont un ordinateur pour deux, un bureau pour deux et surtout qui sont obligés d'acheter le petit matériel avec leur propres deniers.

Bureau National 01.55.34.33.20

AVEC LE SNAPATSI,

LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

À TOUS LES NIVEAUX!

N I S R